



Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09529721 du 31/08/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 15844667	DU 12/08/25 ENLEVE	AG. CAHORS					
	Signé par WILLIAM						
6952.02	PREGYPLAC BA13	250/120	6 M2	3,93	23,58		
	dont Eco-Contribution				(0,72)		
BON N° 15844784	DU 21/08/25 ENLEVE	AG. CAHORS					
	Signé par WILLIAM						
V/REF: CHANTIER 14773	DEPOT						
12008.01	JOINT FIN GRIS	-SAC 5KG EDILIS	1 U	6,69	6,69		
BON N° 15844825	DU 25/08/25 ENLEVE	AG. CAHORS					
	Signé par WILLIMA						
618352.01	BOITE PLUV.EPERS S/COUV.30/30 CR30S		1 U	21,91	21,91		
BON N° 15844826	DU 25/08/25 ENLEVE	AG. CAHORS					
	Signé par WILLIAM						
121166.01	COUVERCLE BOITE BET.ALL.30/30 CV30A		1 U	9,81	9,81		
BON N° 15844913	DU 28/08/25 ENLEVE	AG. CAHORS					
	Signé par WILLIAM						
7844.01	PIED POTEAU PPA150 130/130/150/4		4 U	16,08	64,32		
384773.01	RT XPS MUL.250ST 60/250- 60MM R1,85		4,50 M2	8,84	39,78		
	dont Eco-Contribution				(0,54)		
362633.01	COLORANT CIMENT ROUGE VIF	1KG	1 U	10,63	10,63		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 522180

N°TVA:

EURL MW RENOVATION
M.HEDOU WILLIAM
2227 RTE DE MAUSSAC
46250 GINDOU



FACTURE n° 09529721 du 31/08/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 15844956 DU 29/08/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par WILLIAM								
230768.03	SAPIN FRANCE CL2J 38/225- 5,00	10	ML		3,63	36,30		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
167502.01	TIGE FILETEE 20MM ZINGUE IML BLANC	2	U		15,26	30,52		
278049.01	ECROU HU DIN934 AZI D20 VYB15	1	U		14,65	14,65		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
278050.01	RONDELLE PL.LARGE AZI D20 VYB20	1	U		14,11	14,11		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(1,58)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
277,30	20,00% 55,46	332,76	30/09/25	L.C.R.	17807 00849 65521960397 89

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.